

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYRILLE  
PAVAGE ET BORDURES 2015  
RUES DES LUPINS ET DES SPIRÉES**

**MAÎTRE DE L'OUVRAGE**

**Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover  
4055, rue Principale  
Saint-Cyrille-de-Wendover (Québec) J1Z 1C8**

**PROJET**

Les travaux consistent à faire la scarification, le rechargement en pierre concassée, le pavage et les bordures des rues des Lupins et des Spirées sur une longueur d'environ 520 mètres.

À compter du mercredi 25 mars 2015, les documents relatifs à cet appel d'offres peuvent être obtenus en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web, [www.seao.ca](http://www.seao.ca) en stipulant le numéro de référence 151-01287-00. Les documents sont disponibles au coût établi par le SEAO. La facturation pour l'impression et la livraison seront effectuées par SEAO. Les plans et devis sont non remboursables.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec et au Canada, et dans les territoires visés par l'accord sur le commerce intérieur (A.C.I.), et qui ont obtenu **à leur nom**, par l'intermédiaire du S.E.A.O, le devis technique du projet émis par le maître de l'ouvrage. Les soumissions scellées devront parvenir au bureau du maître de l'ouvrage, situé au 4055, rue Principale à Saint-Cyrille-de-Wendover à l'attention de Monsieur François Larose, directeur des travaux publics, ***avant 14 heures, le mercredi 15 avril 2015***. L'ouverture des soumissions se fera publiquement à 14 heures, le mercredi 15 avril 2015, aux bureaux de la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover situé au 4055, rue Principale, Saint-Cyrille (Québec), J1Z 1C8.

**Le soumissionnaire doit prendre connaissance de la politique de gestion contractuelle de la municipalité de Saint-Cyrille, cette politique fait partie intégrante de tout appel d'offres lancé par la municipalité de Saint-Cyrille, tous les soumissionnaires doivent obligatoirement s'y conformer, sous peine de sanction pouvant aller jusqu'au rejet de la soumission et à la résiliation du contrat.**

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec Monsieur François Larose, directeur des travaux publics au 819-397-4226. La municipalité de Saint-Cyrille ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais ou obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

François Larose, directeur des travaux publics  
Municipalité de Saint-Cyrille  
Mars 2015